

[Loir-et-Cher](#) - [Châtres-sur-Cher](#) - [Châtres-sur-cher](#)

Le conseil contre les compteurs Linky

11/01/2017 05:22

Le conseil municipal s'est réuni le 6 décembre dernier.

Compteurs Linky. Un débat s'est ouvert au sujet de l'installation par Enedis des compteurs communicants Linky qui à terme devraient équiper tous les foyers français. « *Après délibération, le conseil municipal ne pouvant pas se positionner raisonnablement sur la nécessité d'une telle installation, sa pertinence et le réel service rendu à l'utilisateur, (possibles effets nocifs, coûts induits, choix technologique), demande en tout état de cause que les refus des usagers soient respectés par les entreprises en charge de l'installation des compteurs.* » Le conseil décide de refuser à l'unanimité l'installation de ces compteurs sur la commune.

Tarifs municipaux. Après discussion, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les tarifs au 1^{er} janvier 2017 : cantine, garderie, cimetière, location remorque, ramassage des encombrants et location de la salle polyvalente (pour les personnes de la commune).

Sage Cher aval. Après une présentation résumée du Sage Cher aval (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) et de ses enjeux, le conseil municipal après en avoir délibéré, émet un avis favorable sur le projet. Il rappelle toutefois sa volonté de maintien du barrage du Boutet, de l'activité de la centrale hydro-électrique et de la base de voile